



CNL(15)1F

**Trente-deuxième session annuelle du Conseil
Hotel North 2, Happy Valley-Goose Bay, Canada**

2 - 5 juin 2015

Ordre du jour provisoire

- 1. Ouverture de la session**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Questions financières et administratives**
 - 3.1 Rapport du Comité financier et administratif
- 4. Informations scientifiques, techniques, juridiques et autres**
 - 4.1 Rapport du Secrétaire
 - 4.2 Rapport sur les activités de l'Organisation en 2014
 - 4.3 Annonce du gagnant du Grand Prix du Programme incitatif au renvoi des étiquettes
 - 4.4 Conseils scientifiques du CIEM
 - 4.5 Rapport de la Commission internationale de recherche sur le saumon atlantique
 - 4.6 Compte rendu du Groupe de travail sur la classification des stocks
 - 4.7 Compte rendu du Comité scientifique permanent
- 5. Conservation, restauration, accroissement et gestion rationnelle du saumon atlantique dans le cadre de l'approche préventive**
 - 5.1 Séance spéciale : évaluation des rapports de progrès annuels réalisés dans le cadre des programmes d'application de 2013 – 2018

- 5.2 Séance spéciale thématique : ‘Maintenance et amélioration de la connectivité des rivières en se concentrant en particulier sur les impacts de l’énergie hydraulique’
 - 5.3 Progrès effectué dans l’application du ‘Plan d’action pour mettre en œuvre les conseils de l’étude externe des performances et la révision des ‘Prochaines Etapes’ pour l’OCSAN’, CNL(13)38
 - 5.4 Liaison avec l’industrie salmonicole
 - 5.5 Nouvelles opportunités ou opportunités naissantes pour, ou menaces contre, la conservation et la gestion du saumon
 - 5.6 Incorporation des facteurs sociaux et économiques dans la gestion du saumon
 - 5.7 Pêcherie de saumons à St Pierre et Miquelon – Gestion et Échantillonnage
 - 5.8 Rapports des trois Commissions régionales concernant leurs activités de conservation
- 6. **Divers**
 - 7. **Date et lieu de la prochaine session**
 - 8. **Compte rendu de la session**
 - 9. **Communiqué de presse**

Le Secrétaire
Edimbourg
Le 14 janvier 2015

Note : Les points 5.1 et 5.2 de l’ordre du jour feront l’objet de « Séances spéciales » lors desquelles l’ensemble des délégués sera encouragé à participer. Une demi-journée a été allouée à la Séance spéciale thématique qui aura lieu l’après-midi du mercredi 3 juin.